

4.2 Objectifs du projet

Les études ont permis de mettre en exergue plusieurs types de désordres sur cet ouvrage. Ainsi les objectifs de la collectivité sont:

- Optimiser la fiabilité de l'ouvrage à long terme;
- Restaurer l'étanchéité de l'ouvrage;
- Garantir la sécurité des usagers des plages;
- Se conformer aux critères réglementaires imposés par le CGPPP et le code de l'Environnement.

La commune souhaite également inscrire la réalisation de ces travaux dans une démarche de développement durable . En effet, l'émissaire en place se situe dans un site au patrimoine riche et protégé, à proximité d'un lieu abritant des biocénoses remarquables (herbiers de posidonie, cymodocée, grandes nacres). A ce titre, des ancrages écologiques pour fixés la conduite et adaptés au substrat sableux seront mis en place. Les travaux à réaliser appartiennent à la catégorie des "réseaux". Ils portent sur la réhabilitation de l'émissaire en mer de la surverse du Bailli de Suffren.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront selon le phasage suivant:

- Préparation du chantier sur la partie terrestre;
- Pose de la nouvelle conduite suivant les mesures préconisées ci-dessous;
- Nettoiemnt du chantier avec remise de l'état initial;

Ainsi, en fonction du substrat rencontré suivant une reconnaissance préalable, les types d'ancrages pour la conduite seront :

- ancrs à vis dans le substrat sableux;

Les plans de méthodologie fournis en annexe, présente de manière détaillée ce phasage.

Les travaux seront réalisés sur une période d'environ 12 mois, en dehors de la période estivale.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'émissaire de la surverse du Bailli de Suffren fonctionnera en phase d'exploitation de la même manière que l'émissaire existant, étant donné qu'il s'agit d'un remplacement par une conduite présentant les mêmes caractéristiques.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à

- Déclaration au titre de la loi sur l'eau (rubriques 4.1.2.0. de l'article R214-1 du Code de l'environnement);
- Evaluation des incidences Natura 2000;
- Modification d'une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire;

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
-Longueur de la conduite de l'émissaire	290,00 ml
-Largeur de l'emprise de la conduite de l'émissaire	0,65 ml
-Surface de l'emprise du projet	188,50 m ²
-Diamètre de la conduite	0,324 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Plage du Rayol

Commune du Rayol-Canadel-sur-Mer

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Communes traversées :

Commune du Rayol-Canadel-sur-Mer

Coordonnées secteur Rayol : 43°09'20.85"N ; 6°28'35.08"E

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la Commune littorale du Rayol-Canadel-sur-Mer
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Rayol-Canadel-sur-Mer se situe à la fois dans l'Aire Maritime Adjacente (AMA) et l'Aire Optimale d'Adhésion (AOA) du Parc national de Port-Cros. Elle n'a pas signé la Charte du Parc.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la zone Natura 2000 FR9301624 "Corniche varoise" Le présent projet fait l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000; comprise dans le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La conduite de l'émissaire du Baili de Suffren au Rayol se situe à proximité du site classé des Jardins du Rayol (une centaine de mètres environ).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
<p>Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Ressources</p>	<p>Est-il excédentaire en matériaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Milieu naturel</p>	<p>Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En période de travaux, le projet perturbera de manière temporaire le milieu marin au moment des travaux et de la mise en place des ancrages écologiques (turbidité).</p> <p>En période d'exploitation, il existe un risque de rejets d'eaux usées et de macrodéchets. Néanmoins, le règlements d'exploitation et de police interdiront ces rejets. Un service de récupération des déchets sera mis en place à terre.</p>
	<p>Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En période de travaux, le projet perturbera de manière temporaire le milieu marin au moment de la mise en place des ancrages écologiques (turbidité).</p> <p>En période d'exploitation, il existe un risque de rejets d'eaux usées et de macrodéchets Néanmoins, le règlements d'exploitation et de police interdiront ces rejets. Un service de récupération des déchets sera mis en place à terre.</p>

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réhabilitation de l'émissaire et l'abandon de la conduite existante font qu'il n'y aura pas la consommation d'espaces maritimes supplémentaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période d'exploitation, il peut exister un risque de rejets d'eaux usées et de macrodéchets Néanmoins, le règlements d'exploitation et de police interdiront ces rejets. Un service de récupération des déchets sera mis en place à terre.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour la position actuelle du rejet (qui ne sera pas modifiée), l'émissaire n'engendre pas de risques sanitaire.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier engendrera le trafic d'engins de travaux afin d'amener le matériel sur site. Ainsi, le trafic routier pourra être temporairement et de manière très limitée, perturbé au niveau du parking de la plage à la période de travaux uniquement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase de chantier pourra engendrer du bruit au moment de l'amenée du matériel et de la réalisation des travaux sur site. Ces nuisances seront limitées à la phase de travaux uniquement.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Comme évoqué précédemment, l'émissaire de surverse du Bailli de Suffren est un émissaire servant à l'évacuation d'une surverse de la station d'épuration du Batailler. Considérant que la position actuelle du rejet (qui ne sera pas modifiée), l'émissaire n'engendre pas d'odeurs.</p> <p>La vanne de surverse n'est jamais ouverte en période estivale.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La phase chantier pourra générer des vibrations au moment de la réalisation des travaux. Néanmoins, ces nuisances seront limitées à la phase de chantier uniquement.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Comme évoqué ci-dessus cet émissaire est un émissaire servant à l'évacuation d'une surverse de trop plein de la station d'épuration par temps de pluie uniquement. Par ailleurs, la vanne de surverse n'est jamais ouverte en période estivale.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase de chantier engendrera la mise en place de matériel sur site. Néanmoins, cette phase sera limitée dans le temps. Par ailleurs, l'émissaire de projet venant remplacer l'existant, il aura exactement le même impact paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'émissaire de projet venant remplacer l'existant, il n'aura pas d'impact sur les activités humaines du secteur.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sur le secteur du Rayol, parallèlement suite à la réalisation d'une ZMEL et de la mise en place de récifs artificiels destinés à préserver le trait de côte et à favoriser la colonisation de l'ouvrages par la faune et la flore marines.

Ainsi, les impacts cumulés de ces deux réalisations sont positifs car ils visent tous deux à préserver la qualité de l'environnement dans le secteur.

La réhabilitation de l'émissaire de rejet du Bailli de Suffren n'aura pas d'impact significatif sur l'environnement.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Aucune mesure d'évitement n'est proposée car l'objet des travaux est dans une zone située en dehors des herbiers de posidonie et des grandes nacres. En effet, cela consiste à remplacer un émissaire existant et présentant un état d'usure alarmant par une nouvelle conduite qui prendra en compte les contraintes liées à son environnement et son éloignement vis à vis des espèces protégées citées ci-dessus.

Les mesures de réduction proposées sont les suivantes:

- Réalisation de mesures régulières de turbidité;
- Mise en place de filets anti-MES;
- Mesures en cas de pollution accidentelle (barrages et kits antipollution).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les incidences du projet sur l'environnement seront très limitées (liées uniquement à la période des travaux de mise en place de la conduite et de ses ancrages).

Cette réhabilitation représente une véritable plus-value environnementale, Ainsi, il ne semble pas nécessaire qu'une étude d'impact soit réalisée pour ce type de projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1: Présentation du demandeur Annexe 2: Plan de situation au 1/25 000ème Annexe 4: Plans du projet Annexe 3: Vues paysagères-Photographies Annexe 5: Localisation du projet par rapport au site natura 2000 Annexe 6: Relevé des biocénoses secteur du Rayol Annexe 7: Notice de présentation du projet

9. Engagement et signature

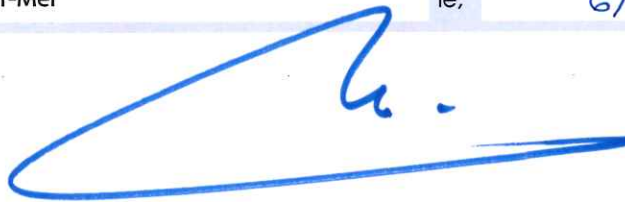
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Rayol-Canadel-sur-Mer

le,

6/01/2022

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



